

# Utiliser les régimes de revenu fixe à la retraite

## Fonctions présentées dans le présent document :

- Qu'est-ce qu'un régime à prestations de retrait garanti?
- Comment entrer différentes options de paiement dans le cadre d'un régime à prestations de retrait garanti?
- Quels sont les différents types d'options de revenus de rente qui peuvent être entrés dans NaviPlan?
- Comment acheter une rente dans l'avenir avec des actifs existants?

### Qu'est-ce qu'un régime à prestations de retrait garanti?

Les régimes à prestations de retrait garanti (RPRG) offrent à votre client la tranquillité d'esprit de savoir que son argent est en sécurité malgré les replis du marché avant et pendant la retraite. Les RPRG sont uniques du fait qu'ils fonctionnent comme un investissement et une police d'assurance à la fois. Les RPRG fournissent un revenu garanti chaque année pendant la retraite ainsi qu'une possibilité de gains de placement qui pourraient faire augmenter les prestations avec le temps.

### Comment entrer différentes options de paiement dans le cadre d'un régime à prestations de retrait garanti?

Dans NaviPlan, vous pouvez afficher plusieurs options de paiement, selon l'accord contractuel du régime à prestations de retrait garanti de votre client.

Par défaut, NaviPlan suppose que le montant maximum de paiement à vie de tous les RPRG est de 5 %, avec une possibilité d'augmentation en fonction de la valeur marchande des avoirs pendant la retraite. Si, pendant la retraite, le pourcentage maximum de retrait à vie est inférieur au taux de rendement du RPRG, vous pouvez sélectionner l'**Option de revalorisation** dans la boîte de dialogue **Détails de la prestation de retrait garanti**.

L'**Option de revalorisation** multiplie la nouvelle valeur marchande par le retrait viager maximum, et cette somme devient le nouveau montant du revenu annuel à compter de l'année entrée dans le champ **Année admissible à la revalorisation**. NaviPlan recalculera automatiquement cette valeur chaque année, mais vous pouvez choisir que le calcul s'effectue tous les deux, trois, quatre ou même cinq ans dans le menu **Périodicité de la revalorisation**.

### Renseignements sur le contrat

Date du contrat	Retrait viager maximum (%)	Âge min. pour la garantie	Option de revalorisation	Année admissible à la revalorisation	Périodicité de la revalorisation (en années)
31 déc 2014	5,00 %	65	<input checked="" type="checkbox"/>	2015	1

### Renseignements sur les retraits

Date du début des retraits	Montant des retraits (% du maximum)	Base actuelle de la garantie	Taux de croissance de la base de la garantie
Ret. (1er)  4	100,00 %	0 \$	0,00 %

**4** Le 31 décembre, 2045 est la **Date du début des retraits** la plus rapprochée possible. Les premiers retraits peuvent commencer à partir du premier anniversaire de la **Date du contrat** une fois que le propriétaire aura atteint l'**Âge minimum pour la garantie**. Le mot clé **Ret. (1er)** établit la **Date du début des retraits** au 1 octobre, 2045.

#### boîte de dialogue Prestations de retrait garanti avec les options de paiement

Pour obtenir un montant de paiement garanti à vie qui n'augmentera pas avec la valeur marchande du RPRG, désélectionnez l'**Option de revalorisation** dans la boîte de dialogue **Détails de la prestation de retrait garanti**. NaviPlan calculera alors le montant de paiement en fonction des valeurs entrées dans les champs **Assiette de prestation actuelle**, **Retrait viager maximum (%)** et **Taux de croissance de l'assiette de prestation**.

#### Quels types d'options de revenu peuvent être entrés pour les rentes dans NaviPlan?

Dans NaviPlan, vous pouvez entrer des rentes certaines ainsi que des rentes viagères. Par défaut, NaviPlan suppose que toutes les rentes sont des rentes viagères qui donnent droit à des paiements jusqu'au décès du rentier. Vous pouvez modifier les types de rentes en sélectionnant **Terme déterminé** ou **Revenu viager** dans le menu **Option de revenu** de la boîte de dialogue **Détails de la rente**.

##### Terme déterminé

Si le champ **Option de revenu** contient **Terme déterminé**, le champ **Nombre d'années** s'affichera. Vous pouvez y définir la période de paiement de la rente en années. Si le rentier décédait avant la fin de la période, NaviPlan suppose que le paiement de la rente cessera. Pour que la rente soit transférée au conjoint survivant pendant le reste de la période, il faut sélectionner **Copropriété** dans le menu **Rentier**.

### Détails de la rente existante

Description *	Type de compte	Propriétaire	Rentier	Option de revenu
Nouvelle rente	Non enregistré	<b>1</b> Copropriété	Steve	Revenu viagère

**1** On présume que l'imposition est prescrite pour les rentes de type non enregistré ayant Terme déterminé ou Revenu viagère comme Option de revenu.

**Options de versement**

Date de la transformation	% imposable	Périodicité des paiements	Nombre d'années garanties	Fin de la période garantie
31 déc 2014	100,00 %	Annuelle	10	1 déc 2023

Montant du versement de prestations	Indexer les versements	Taux d'indexation
10 000 \$	<input type="checkbox"/>	0,00 %

#### Boîte de dialogue Détails de la rente existante avec les options de revenu

##### Revenu viagère

Si le champ **Option de revenu** contient **Revenu viagère**, NaviPlan suppose que la rente sera payée pendant le reste de la vie du rentier ou la période garantie, selon le plus long. Si la rente comprend une période garantie, elle peut être entrée dans le champ **Nombre d'années garanties**. Pour que la rente soit versée au conjoint survivant, il faut sélectionner **Copropriété** dans le menu **Rentier**. Si l'option **Copropriété** est sélectionnée, la section **Versements au survivant** s'affiche sous **Options de versement**. Ici, vous pouvez ajuster les versements au survivant en fonction des détails du contrat de rente.

### Détails de l'achat futur de rente

Description *	Type de compte	Propriétaire	Rentier	Option de revenu
Nouvelle rente	Non enregistré	<b>1</b> Copropriété	Steve	Revenu viagère

Montant du transfert	Date du transfert	TDR présumé
<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancer	0 \$ Ret. (1er)	<input type="checkbox"/> 0,00 %

**1** On présume que l'imposition est prescrite pour les rentes de type non enregistré ayant Terme déterminé ou Revenu viagère comme Option de revenu.

**Options de versement**

Périodicité des versements	Indexer les versements	Taux d'indexation	Outrepasser	Versement par tranche de 1000 \$	Nombre d'années garanties	Fin de la période garantie
Annuelle	<input type="checkbox"/>	0,00 %	<input type="checkbox"/>	46,37 \$	10	31 oct 2055

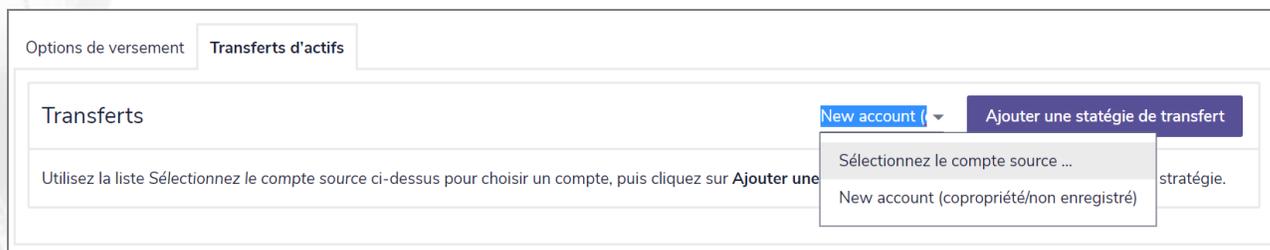
#### Boîte de dialogue Détails de la rente existante avec les options de revenu

## Comment acheter une rente dans l'avenir avec des actifs existants?

Pour entrer les détails du financement de l'achat de la rente, à la page **Rentes**, sous **Saisir les données financières – Avoir net – Rentes**, cliquez sur , à côté de l'achat de rente future concerné.

Par défaut, NaviPlan choisit **Autofinancer** pour la rente. Quand cette option est sélectionnée, NaviPlan retire le montant entré dans le champ **Montant du transfert** des comptes qui sont attribués à la retraite à la page **Comptes**, sous **Saisir les données financières – Avoir net – Comptes**. Les comptes sont utilisés en ordre alphabétique, d'après la description de chaque compte. Quand l'option **Autofinancer** est sélectionnée, les comptes non enregistrés sont utilisés pour acheter des rentes non enregistrées, les comptes enregistrés, pour les rentes enregistrées, et les CELL, pour les rentes de CELL.

Pour sélectionner manuellement les comptes à utiliser pour financer la rente, sélectionnez l'option **Autofinancer** dans la boîte de dialogue **Détails de l'achat futur de rente**. Si l'option est désélectionnée, l'onglet **Transfert d'actifs** s'affiche à côté de **Options de versement**. Les comptes de retraite entrés à la page **Comptes**, sous **Saisir les données financières – Avoir net – Comptes**, sont accessibles dans le menu **Sélectionnez le compte source**. Sélectionnez un compte source, puis entrez dans le champ **Montant du transfert** un montant en dollars ou un pourcentage du total des fonds du compte.



Options de versement **Transferts d'actifs**

Transferts

Utilisez la liste **Sélectionnez le compte source** ci-dessus pour choisir un compte, puis cliquez sur **Ajouter une** stratégie.

New account ( )

Ajouter une stratégie de transfert

Sélectionnez le compte source ...

New account (copropriété/non enregistré)

Boîte de dialogue **Détails de l'achat futur de rente** avec le financement manuel d'une rente